



Stage scolaire pour étudiante sans papier

Par **anonyme86**, le **03/01/2012** à **11:59**

Bonjour, je suis étudiante étrangère en situation irrégulière et pour valider mon diplôme je dois faire un stage scolaire en entreprise. j aimerais savoir si le titre de séjour est obligatoire ou la simple présentation du passeport ou carte étudiante suffit. Est-ce que je m expose à des risques? merci d avance pour vos réponses

Par **Tisuisse**, le **05/01/2012** à **19:01**

Bonjour, Je vous informe que l'internaute qui se fait appeler "luna" a été exclue de nos forum pour informations erronées (lien vers un site non à jour et payant). En conséquence, ne tenez pas compte de ses messages. Tisuisse, administrateur.